



POUR LA RÉPUBLIQUE, EN VOTANT FO, JE DÉFENDS LE SERVICE PUBLIC !

Il y a quatre ans, la Confédération avait mené campagne pour les élections dans la fonction publique sous le slogan : « Pas de République sans service public ». Il demeure d'actualité. Cette année, nous l'avons complété : « Avec FO, je défends le service public ».

« Je » concerne bien sûr, en premier lieu, les agents eux-mêmes, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Au contact des usagers, personnels soignants, enseignants, personnels d'entretien, quand cela n'a pas été externalisé, postiers, policiers, agents des services communaux, des départements et régions, agents des impôts, des préfectures, de la justice, de l'entretien des routes et infrastructures de transport, ... ou dans les bureaux, personnels administratifs, ouvriers, techniciens et ingénieurs, elles et ils tissent, au quotidien, la solidarité républicaine.

Mais ils exercent dans des conditions toujours plus dégradées, du fait des contraintes budgétaires, des réductions de moyens, d'effectifs et subissent la perte de leur pouvoir d'achat, conséquence du blocage de la revalorisation du point d'indice.

C'est pourquoi le « je » concerne tout un chacun, que l'on soit ou non fonctionnaire ou

agent de service public. Nous devons – c'est l'engagement de FO – leur redonner toute la considération qu'ils méritent et ne pas attendre d'en avoir besoin, pour soi-même, lorsque l'on est malade, ou âgé, ou pour ses enfants et parents. Nous devons faire en sorte de rompre le discours qui ne voit dans le service public qu'une dépense. Le service public, via l'impôt, c'est l'investissement de la nation pour l'égalité et la fraternité, sans

lesquelles il n'y a pas de liberté. Le statut général de la fonction publique est la garantie que toutes et tous, en tant que citoyens, seront servis à égalité.

Le « je » doit donc tous nous mobiliser. Dans les jours qui viennent, il nous faut le traduire en votant, en s'assurant du vote de nos collègues, lorsque l'on est fonctionnaire, et, que l'on

soit ou non fonctionnaire, en invitant nos amis, proches, voisins, lorsqu'ils sont fonctionnaires à voter. En relançant aussi celles et ceux – agents du service public – que nous sommes amenés à rencontrer dans nos démarches notamment.

Il reste peu de jours avant le 6 décembre, le vote a commencé dans certains secteurs, par correspondance ou électronique.

Pour la République, en votant FO, je défends le service public !

**Le statut général
de la fonction
publique est la
garantie que toutes
et tous, en tant que
citoyens, seront
servis à égalité.**